

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
Rue François Ier
41 230 COURMEMIN
Tel : 02.54.83.92.87
Email : ec-courmemin@ac-orleans-tours.fr

Compte-rendu du 2ème conseil d'école R.P.I. Courmemin / Vernou-en-Sologne Séance du 7 février 2025

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 7 février 2025 à 18h00, dans la salle du conseil municipal de Courmemin.

Étaient présents :

- M. Chantier, maire de Courmemin
- M. Deguine, maire de Vernou-en-Sologne
- M. Blanc, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- M. Guichart et M. Coignard, adjoints mairie de Vernou-en-Sologne
- Mme Bernard et M. Boubet représentants titulaires des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mmes Mathieu et Sausset représentantes titulaires des parents d'élèves de Courmemin
- Mmes Hermant et Martinez, représentantes suppléantes des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mmes Clément et Rolo, représentantes suppléantes des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Martineau, enseignante à l'école de Vernou-en-Sologne
- Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
- Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
- Mme Cormery, directrice de l'école de Vernou-en-Sologne

Étaient absents -excusés :

- Mme Gateur, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin
- Les membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (Mmes Béogo, Pinglot et Goujon)

Présidente de séance : Mme Vest

Secrétaire de séance : Mme Cellier

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme Vest demande s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2024. En l'absence, celui-ci est approuvé.

- **POINT 1 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

Pour l'année scolaire 2024/2025, l'organisation pédagogique est la suivante :

- Mme Cellier : 5 PS, 6 MS et 7 GS soit un total de 18 élèves
- Mme Vest : 14 CP soit un total de 14 élèves
- Mme Martineau : 7 CE1 et 10 CE2 soit un total de 17 élèves
- Mme Cormery : 9 CM1 et 5 CM2 soit un total de 14 élèves

Les prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2025/2026 ont été demandées par la DSDEN en novembre 2024:

Pour Courmemin :

- 11 PS susceptibles de faire leur rentrée.
- 5 MS
- 6 GS
- 7 CP

Soit un total de 29 élèves

Inscriptions et Portes-ouvertes samedi 17 mai le matin de 10h à 12h00 à l'école de Courmemin : il s'agit d'un temps dédié à l'enfant lors duquel il va découvrir la classe en compagnie de ses parents. Mme Vest communiquera avec les mairies pour l'information aux familles.

Pour l'école de Vernou-en-Sologne :

- 14 CE1
- 7 CE2
- 10 CM1
- 9 CM2

soit un total de 40 élèves.

L'école de Courmemin accueille depuis le 6 janvier 2025 et jusqu'à la fin de l'année scolaire Sarah SPENLEHAUER en tant que service civique. Elle intervient dans la classe de Mme Cellier.

Nous accueillerons également Laurine CHAUVIN du 10 mars 2025 au 28 mars 2025 pour un stage d'observation en maternelle et en élémentaire dans le cadre de ses études universitaires (préparation d'une licence en Sciences de l'Education)

Mme Vest fait un point sur les évaluations CP de janvier 2025 :

En Français, les compétences évaluées sont les suivantes :

Langage oral : comprendre des phrases à l'oral lues par l'enseignant : les résultats sont bons et cohérents.

Lecture et compréhension :

- Manipuler des phonèmes (= des sons) de début et de fin de mots, connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent : résultats bons et cohérents.

- Comprendre des phrases lues seul : certains élèves ont encore recours au décodage : ils identifient les mots mais ne peuvent pas encore accéder au sens des phrases car la procédure utilisée (décodage) est trop coûteuse intellectuellement ; l'enfant ne peut utiliser les 2 compétences (lire et comprendre)- Ces résultats sont cohérents pour cette période de l'année.

Mme Vest constate que les difficultés des élèves sont liées au contenu des exercices : certaines phrases sont complexes avec des sons complexes qui n'avaient pas encore été étudiés à cette période de l'année, ainsi que des phrases négatives. Mme Vest cite un exemple : le chat est petit mais pas noir.

- Lire à voix haute des mots puis un texte : beaucoup de sons digrammes : ou, au, ch ; l'évaluation arrive trop tôt par rapport à notre progression ; les enfants ont besoin de temps pour intégrer et cela passe par l'entraînement, la répétition.

Etude de la langue :

Ecrire des syllabes (dictées) et des mots (dictés) : exercices difficiles pour les enfants qui ont besoin

d'un suivi en orthophonie et/ou la conscience phonémique n'est pas encore suffisamment mature.
Exemple : les voyelles ne sont pas entendues : riche est écrit : rch

En mathématiques : ont été évalués :

Nombres et calculs : exercices réussis :

Ecrire des nombres (dictés), comparer des nombres, placer un nombre sur une ligne graduée.

Résoudre des problèmes : domaine qui demande comme la lecture de l'entraînement : compréhension de l'énoncé, savoir quelle opération utiliser. Ce que j'observe en classe c'est que les enfants ne prennent pas le temps de représenter l'énoncé de l'histoire, ils se précipitent sur la réponse. Il y a aussi un travail autour du vocabulaire, de la syntaxe dans l'énoncé. C'est un travail de toute une année scolaire pour amener les enfants à représenter l'énoncé pour mieux le comprendre et pouvoir de ce fait résoudre le problème.

Additionner (calcul en ligne) : exercices qui demandent de l'attention et de maintenir cette attention ; cela demande aussi de connaître le répertoire additif et pour certains cela pose encore souci car pas assez de travail personnel : il est toujours plus facile d'utiliser ses doigts mais cela prend du temps et ces 2 items sont chronométrés.

Même constat pour l'item soustraire.

→: Pour conclure : les résultats ne correspondent pas du tout à la réalité pour 2 à 3 élèves pour lesquels échec de certains items alors que les compétences en classe sont assurées.

Pour d'autres ils correspondent bien aux difficultés rencontrées en classe.

Néanmoins il est nécessaire de rappeler que sur cette période :

- Les enfants ont eu beaucoup de difficultés à se remettre au travail :
- Constat d'une fatigue récurrente (on peut se questionner sur la qualité et la quantité de sommeil)
- Baisse notoire de l'attention et de la concentration : impact des écrans certains enfants sont sur les écrans dès le matin, tout le week end ...
- Le travail personnel (motivation, goût de l'effort) insuffisant
- Certains sont empêchés d'apprendre (problématique familiale, débordés par leurs émotions)

Je peux également constater pour cette cohorte un gros écart entre la maturité cognitive et la maturité émotionnelle : des compétences intellectuelles certaines mais une intelligence émotionnelle qui ne suit pas la même courbe.

POINT 2 : RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET SÉCURITÉ

A la suite de la remarque de M. Chantier lors du précédent Conseil, la phrase suivante (en gras) a bien été ajoutée dans le point 3.1 « Dispositions générales » : De même les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne de l'enseignant **ou du personnel communal**, et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci.

Le règlement ayant été voté à l'unanimité lors du 1er Conseil, il sera distribué aux familles à la rentrée.

Sécurité :

Un exercice PPMS-RM départemental a eu lieu le mardi 21 janvier : l'alerte a été donnée par les services de la DSDEN à 9h10 par mail et par sms. L'exercice portait sur l'information de vents violents sur le département et demandait de placer élèves et personnel en vigilance, d'adopter une posture de mise à l'abri simple du PPMS RM. La fin de l'exercice a été annoncée à 10h20

L'objectif pour l'Administration était de vérifier la bonne réception par les écoles de son message

d'alerte et pour les écoles de tester le protocole de confinement en cas de risques majeurs

A Vernou, l'alerte a été reçue sur le téléphone de l'école à 9h10 mais seulement à 11h04 sur le portable de la directrice. Fin de l'alerte : 10h20. Mme Cormery rappelle que l'information ne peut être transmise que sur le téléphone de l'école puisque les téléphones personnels ne captent pas, ne permettent donc pas de réception de l'alerte.

Dans les 2 écoles, l'exercice s'est déroulé correctement et selon les protocoles mis en place.

DUERP - document unique d'évaluation des risques professionnels : il s'agit d'un document qui doit être mis à jour au moins une fois par an. Son but est d'améliorer la sécurité dans l'école et de réduire ou supprimer les risques pour la santé physique et mentale des personnes. Tous les personnels de l'école, y compris les agents des collectivités pour le temps scolaire de présence dans l'école sont concernés par l'évaluation des risques professionnels. Le Directeur d'école a un rôle d'impulsion, de coordination et de suivi des actions.

Sa mise en place part d'une évaluation qui permet d'apporter des réponses et des solutions appropriées face à des risques identifiés. Le document unique est la transcription de cette évaluation. Il est construit à la fois sur du ressenti et sur des constats.

Quelle est la démarche : identifier des lieux et/ou des types d'activités, identifier des risques, évaluer et hiérarchiser des risques, rechercher des actions, les mettre en oeuvre et les suivre.

Les documents ont été lus en séance et remis aux Maires. Quelques points ont amené des remarques :

Dans le point « relation aux familles », Mme Sausset demande s'il est possible d'intervenir en tant que médiateur RPE pour réguler les tensions dans les relations école-famille ?

Mme Vest répond que cela est possible.

Formation extincteur : M. Deguine demande si la formation incombe à l'Education Nationale ou aux mairies ?

Il est rappelé que la priorité des enseignants et des ATSEMS est l'évacuation des élèves et que l'extinction relève de la compétence des pompiers.

Point souligné également : le problème de formation en matière de recyclage SST.

POINT 3 : PISCINE

Les séances de piscine ont lieu le jeudi matin de 10h45 à 11h15. Les élèves prennent donc le car à 10h pour l'école de Courmemin et à 10h15 pour l'école de Vernou-en-Sologne pour se rendre à la piscine de Romorantin ; le retour a lieu entre 11h45 et 12h.

La classe de CM1/CM2 s'est rendue à la piscine du 28 novembre au 6 février (séance du 19/12 annulée en raison de la fermeture de la piscine pour vidange annuelle et travaux) soit un total de 8 séances. Merci à Mmes Janvier et Alves Das Neves d'avoir accompagné la classe.

Les classes de CP et CE1/CE2 s'y rendront du jeudi 27 février au 24 avril 2025 (soit 7 séances)

Cette année, Mme Vest n'emmènera pas les GS puisqu'un seul parent ayant l'agrément s'est manifesté mais ne pouvait assurer toutes les séances. Mme Vest a fait passer un mot dans les cahiers pour avoir des accompagnateurs pour les vestiaires.

Pour Vernou, Mme Lochkareff accompagnera la classe de CE1/CE2.

POINT 4 : PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES

A Courmemin :

→ Projet annuel : les étoiles du cinéma : les 2 classes se sont rendues au cinéma de Romorantin le lundi 20 janvier.

La classe de Mme Cellier a assisté à la projection : Petits Contes de la nuit.

La durée du film étant plus courte que celle des CP, la classe s'est rendue à l'animalerie du Brico-Leclerc.

Projection : Le chien jaune de Mongolie pour la classe de Mme Vest. Ce film propose une ouverture sur une autre culture et un autre mode de vie (l'histoire se passe en Mongolie avec une famille de paysans nomades).

La prochaine projection aura lieu le lundi 24 mars :

- « Jardins enchantés » pour le cycle 1 : 6 petits courts-métrages dans lesquels seront mis en avant la rêverie et l'exploration sensorielle, comment les différentes espèces animales cohabitent ensemble et comment elles survivent.

- « La vallée des loups » pour les CP : le réalisateur va partir sur les traces de cet animal aussi mystérieux qu' inaccessible, parcourir cet immense territoire secret et sauvage, et bivouaquer en pleine montagne par tous les temps, sans relâche, malgré les doutes et les imprévus. À force de ruse, de patience et d'obstination, il parvient à remonter leur piste. C'est donc un film documentaire qui va mettre en avant la biodiversité et qui fera lien avec les thèmes abordés lors des P'tites Randos.

Les projets prévus sur la période 3 : les étoiles de la cuisine n'ont pu aboutir faute d'intervenants compétents pour le cycle 1.

Les enseignantes ont décidé de poursuivre le projet les étoiles du cinéma en inscrivant les classes à la fête du court métrage qui aura lieu du 19 au 25 mars. Une sélection de courts-métrages adaptés à l'âge des enfants sera projetée en classe le mardi 25 mars.

Modification des dates pour l'animation gratuite pour les GS/CP sur le thème du tri des déchets et le gaspillage alimentaire. Pour la 1ère animation : le 27 février après-midi au lieu du matin et le 1er avril le matin pour la 2ème animation au lieu du 18/3.

L'école de Courmemin a créé l'Association sportive scolaire Les P'tits Courmeminois Usépiens le 14 janvier 2025 afin de permettre aux CP de participer aux P'tites Randos. Le projet a été présenté aux familles dans sa globalité.

Une participation financière a été demandée aux familles : 7,85 euros (coût licence USEP) + 54 euros (frais pour les 3 jours de séjour). Les familles peuvent régler en plusieurs fois.

Le coût du transport est de 331,45 euros (Compagnie TLC).

4 parents accompagneront la classe avec Mme Vest. Tous les CP participeront au projet.

Une demande de subvention a été faite auprès de chaque mairie. Mme Vest prépare également un dossier auprès du Crédit Agricole.

Mme Vest remercie les parents présents lors de la réunion du 14/01 ainsi que Mme Duval et Mme Cellier. Leur présence a permis la constitution d'une Association Sportive qui servira au RPI.

M. Deguine ainsi que les collègues de Vernou étaient invités mais n'ont pu y participer et étaient donc excusés.

Mme Cellier fait un compte-rendu de ses sorties École de la forêt :

Les séances ont toujours lieu tous les 15 jours avec des parents accompagnateurs.

Nous menons des activités à thème :

- En novembre, travail autour du nombre en suivant une liste de courses à réaliser en forêt.
- En décembre, travail autour des traditions de fête avec la confection d'une couronne de Noël avec des éléments naturels
- En janvier : promenade d'hiver lors d'une gelée matinale, découverte de la transformation de l'eau des flaques en glace, gelée dans l'herbe, reconnaissance des arbres à leur tronc, recherche de pommes de pin pour préparer des mangeoires.
- En février : étude des modes de vie des oiseaux et des hérissons en hiver, leur alimentation, l'hibernation du hérisson, son habitat : confection de mangeoires et réalisation d'abris pour les hérissons, inspirés de livres lus en classe.

Mme Cellier remercie l'association des anciens élèves de Courmemin qui a financé l'achat d'un chariot permettant le transport de notre matériel. Nous pouvons ainsi désormais préparer ensemble le chariot et installer le matériel sur site avec les enfants.

A Vernou-en-Sologne

Le dimanche 15 décembre, les enseignantes ont tenu un stand lors du marché de Noël de la commune. Elles ont vendu des gâteaux ou crêpes apportés par les parents bénévoles. Le marché de Noël a permis de récolter la somme de 537,87 euros.

En période 3, les deux classes ont travaillé sur les planètes. Après un travail interdisciplinaire autour de ce thème, les élèves se sont rendus au Pôle des Etoiles de Nançay le lundi 3 février.

Au programme : 3 ateliers par classe dont 1 séance au planétarium.

Le coût de cette sortie : 168 euros pour les ateliers (6 euros/élève) pris en charge par la coopérative scolaire et 397,10 euros pour le transport en car (pris en charge pour moitié par la mairie de Vernou-en-Sologne et pour l'autre moitié par la coopérative).

En période 4, les deux classes travailleront sur les étoiles du cirque et proposeront aux familles un spectacle le vendredi 4 avril à la salle des fêtes de Vernou-en-Sologne.

Le lundi 31 mars, la classe de CM1/CM2 bénéficiera d'une animation sur le risque inondation, à l'école, avec la Maison de la Loire. Cette journée est entièrement financée par la région Centre.

En période 5, le thème est les étoiles de la mer. Ainsi les élèves de CE et CM partiront en classe de mer du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025 au centre d'hébergement « Le vent du large » à Saint Gilles Croix de Vie.

Le coût de ce séjour est d'environ 300 euros par élève (hébergement + activités + transport sur place). A cela il faut rajouter le transport en car de Vernou-en-Sologne à Saint-Gilles-Croix-de-Vie : 3492,50 euros (intégralement pris en charge par les mairies). Un grand merci aux mairies pour leur participation au coût de ce séjour. Pour l'instant, la somme de 200 euros a été demandée aux familles. Des actions par les enseignantes sont actuellement en cours pour diminuer le coût de ce séjour :

- Marché de Noël (déjà réalisé)
- Trousse à projets : la plateforme de financement participatif de l'Education Nationale ; la collecte est en cours, des flyers ont été distribués. Fin de la collecte le 28/03.
- JPA : jeunesse au Plein Air qui aide au départ en classe de découvertes en fonction du pourcentage

d'élèves ayant une famille avec un QF CAF < 900 euros et si l'école se situe dans une commune de moins de 2000 habitants.

- Vente de muffins

En lien avec cette classe de mer, un aquarium a été installé au mois de décembre dans le hall de l'école. Nous avons donc accueilli 3 nouveaux élèves : Némó, Volcan et Or. Les élèves ont la responsabilité de les nourrir quotidiennement.

Carnaval pour les deux écoles : il aura lieu le vendredi 28 mars. Les enfants qui le souhaitent pourront alors venir déguisés.

Programme pour Courmemin : petit tour dans les rues le matin et préparation de crêpes l'après-midi. Conseils concernant les déguisements : pas d'épée, pas d'accessoires dangereux, des costumes faciles à enlever pour le passage des enfants aux toilettes.

Programme pour Vernou : réalisation de crêpes le matin / ateliers jeux et dégustation des crêpes l'après-midi.

POINT 5 : TRAVAUX ET AMENAGEMENT

A Courmemin :

-La porte dans la classe de Mme Vest a été aménagée pour permettre une sortie immédiate sans clefs.

- Une lampe a été installée sur le pignon près du portail de sortie

Les enseignantes aimeraient le retour du composteur : M. Chantier n'y est pas favorable à la suite de l'épisode avec les rats.

- Porte-savon dans les toilettes enfants à changer

A Vernou-en-Sologne :

- Un composteur a été installé dans la cour ; il vient compléter le dispositif de tri des déchets avec la poubelle jaune déjà installée précédemment.

- Il reste à installer une cabane de jardin pour le rangement des jeux de cour.

- Dans la classe des CM, le distributeur de gel hydroalcoolique coule sur le mur et abîme donc la peinture. Une protection doit être installée.

- Il a également été demandé à la mairie une grosse caisse pour ranger les blocs de construction reçus en cadeau de Noël.

- La mairie de Vernou informe que l'isolation des toilettes a été refaite début février.

POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES

Rappel :

- Le photographe sera présent le 11/3/2025.

- Le 3ème Conseil le vendredi 13 juin à Vernou-en-Sologne

- En raison du pont de l'Ascension, les classes vaqueront le vendredi 30 mai ; les élèves n'auront donc pas classe du mercredi 28 mai au dimanche 1er juin.

- La fête d'école aura lieu le samedi 21 juin.

Le spectacle des écoles est fixé à 11h00

Un repas est prévu ensuite, suivi des jeux et fête de la musique le soir.

Questions posées par les familles :

Mme Sausset prend la parole :

- Communication école-famille : les familles sont très satisfaites de la communication
- Des problèmes sont soulevés concernant le personnel de la cantine pour Courmemin:

M. Le maire présente le personnel et l'organisation en 2 services.

Le personnel a été questionné concernant les reproches qui ont été faits par certaines familles. Il est mis en évidence des difficultés avec 5 enfants provocateurs : cuillère tordue, se déplacer et courir dans la salle au moment du service, manger volontairement avec les mains, regarder l'adulte et lui tirer la langue, se rouler sous la table lorsqu'on les gronde, des propos vulgaires...

Les comportements ont été remontés en mairie qui doit recevoir parents et enfants concernés.

M. Chantier informe que des avertissements ont été donnés et assure sa pleine confiance au personnel de cantine.

La modification du règlement de cantine est envisagée afin de pouvoir « expulser » en cas d'attitude inappropriée.

Une maman souligne qu'elle a beaucoup apprécié de pouvoir assister à des séances dans la classe de Mme Cellier. Elle demande si les parents peuvent également vivre un moment de partage avec leurs enfants à la cantine. M. Chantier informe que cela n'est pas possible.

Est-ce que l'école de la forêt peut être envisagée sur une journée ? Mme Cellier répond par l'affirmative, tout dépend de la météo.

Mme Vest soulève le problème de confidentialité des réponses des familles aux questions des RPE : en effet, à ce jour, les questions sont remises dans les cahiers de liaison des élèves avec accord avec les Directrices et les familles répondent par le même moyen.

Les RPE ont décidé de créer une adresse mail générique à l'attention des parents. Cela sera mis en vigueur pour le dernier conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

A Courmemin, le 7 février 2025.

La secrétaire de séance,

Delphine Cellier



La directrice,

Stéphanie Vest

